

Conditions générales d'utilisation

Article 1: Objet

LABalade s'engage à donner ou faire donner la formation de loisir choisie par le participant selon la durée souscrite. LABalade propose des ateliers avec des cours hebdomadaires de septembre à mai/juin selon calendrier et des stages de 2h ou 2 x 2h ou 3 x 2h de cours pendant les vacances scolaires.

Article 2: Organisation des ateliers et stages

Les atelier ou stages seront donnés aux dates, durée, fréquence et lieux conformément au planning établi lors de l'inscription du participant. Ce planning sera envoyé à l'élève par mail au moment de l'inscription et fera office de contrat.

Les ateliers hebdomadaires commenceront la deuxième semaine de septembre et se termineront 27 semaines plus tard (sauf vacances scolaires). Ils suivront le rythme du calendrier scolaire de la zone dans laquelle est domiciliée LABalade. Pendant les vacances scolaires et les jours fériés, les ateliers ne seront pas assurés.

Les stages sont organisés pendant les vacances scolaires et/ou les jours fériés.

Les ateliers et les stages sont dispensés par des professeurs diplômés en arts et/ou ayant une expérience pratique et pédagogique en arts.

Les ateliers ou stages sont dispensés à la maison des associations de Pont l'Abbé ou sur un site extérieur selon le planning des ateliers ou des stages le précise. Si la météo est favorable, LABalade peut modifier le lieu de l'atelier ou stage et proposer des séances en extérieur.

Un effectif insuffisant peut amener LABalade à annuler un atelier ou un stage.

Tout le matériel pour découvrir les différentes techniques est fourni par LABalade.

Article 3: Condition d'inscription

Les inscriptions aux ateliers et aux stages s'effectuent uniquement sur le site de LABalade : www.labalade.org selon les Conditions Générales de Ventes (CGV) disponibles dans le formulaire d'inscription dématérialisé.

Les inscriptions aux ateliers et aux stages seront considérées comme effectives après le règlement de l'intégralité du prix demandé pour l'atelier ou le stage pratiqué.

Les prix indiqués s'entendent pour une saison d'atelier (de septembre à juin) ou pour une période de stage (vacances scolaires).

Chaque participant est dans l'obligation de s'acquitter des droits d'adhésion (statuts de l'association LABalade disponible sur son site : www.labalade.org). L'adhésion est valable un an à partir de la date d'adhésion.

Article 4 : Absence aux ateliers ou stages

Aucun remboursement, report, échange ou reconduction ne pourra être obtenu en cas d'absence.

Article 5 : Comportement des participants au sein des ateliers

Un participant, majeur ou mineur, dont le comportement s'avère perturbateur ou dangereux, peut être exclu temporairement ou définitivement d'un atelier ou stage après décision de la direction. De même pour toute atteinte à l'intégrité morale ou physique d'un autre participant. Les principes de laïcité s'imposent à tout le personnel de LABalade comme aux participants.

Article 6: Engagement

Pour les mineurs, le responsable légal s'engage à accompagner ou faire accompagner son enfant jusqu'au local ou lieu de rendez-vous où se déroule l'atelier ou le stage, afin de s'assurer de la présence de l'artiste animateur. Le responsable légal s'engage à récupérer son enfant au local ou lieu de rendez-vous à la fin de l'atelier ou stage.

Le participant ou le représentant légal du participant décharge les organisateurs de LABalade de toutes responsabilités en cas d'accident qui pourrait survenir en dehors des heures normales d'atelier ou de stage.

Le participant ou le représentant légal du participant autorise les organisateurs de LABalade, en cas d'urgence médicale à prendre toutes les dispositions nécessaires, contacter les numéros d'urgence (SAMU). Dans le cas contraire le participant ou le représentant légal du participant est invité à signifier son désaccord auprès de LABalade.

Article 7 : Droit à l'image

LABalade possède les droits à l'image des œuvres produites pendant les ateliers ou les stages.

Le participant ou le représentant légal du participant autorise LABalade à fixer l'image des travaux du participant, individuellement ou en groupe, sur tout support : photographie, vidéo, numérique, dessin, etc. et reproduire, utiliser, diffuser et/ou publier les images des travaux par tout moyen de communication : brochures, Internet, audiovisuel, presse, exposition etc.

Dans le cas contraire le participant ou le représentant légal du participant est invité à signifier son désaccord auprès de LABalade en envoyant un mail à contact(at)labalade-illustree.fr.

Article 8 : Données à caractère personnel

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement européen 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, LABalade s'engagent à respecter la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données que le participant peut être amené à lui communiquer le concernant ou concernant les participants à l'occasion de la souscription de son inscription ou de la réalisation de toute prestation. Les participants disposent, en vertu de ces dispositions, d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité et d'opposition au traitement de données le concernant en adressant une demande à LABalade par courrier postal à l'adresse de son siège social. Le participant dispose également du droit de saisir la CNIL.

LABalade traite, collecte et conserve les données exclusivement et pour la durée strictement nécessaire à l'organisation de la ou des prestations commandées, pour le traitement comptable et fiscal de chaque commande et en cas de mise en jeu de sa responsabilité contractuelle et/ou délictuelle.

LABalade se réserve le droit, le cas échéant, de transmettre les données des participants aux institutions partenaires uniquement pour les besoins de l'organisation de la prestation.